



**IUFFP**

ISTITUTO UNIVERSITARIO  
FEDERALE PER LA  
FORMAZIONE PROFESSIONALE



*Conferenza della Svizzera italiana  
per la formazione continua degli adulti*

# Nuove frontiere della cittadinanza: 7 prove d'autore

**Idee per  
l'innovazione  
nella  
formazione  
professionale**

Quaderno  
1



**Nuove frontiere  
della cittadinanza:  
7 prove d'autore**

# Indice

5 **Prefazione**

6 **Introduzione**

**Quale cittadinanza per quali frontiere**

Filippo Bignami e Fabio Merlini

Parte 1

13 **Cittadinanza globale e comunità ospitanti:  
per una formazione del futuro**

14 **Tematica**

15 **Consapevolezza interculturale e costruzione  
del concetto di cittadinanza**

Milton J. Bennett

31 **Oltre la paura e il risentimento: l'ospitalità nell'età globale**

Elena Pulcini

42 **Esperienza, riflessione e costruzione di comunità**

Luigina Mortari

54 **Formazione: ritorno al futuro**

Gian Piero Quaglino

Parte 2

69 **Frontiere vecchie e nuove: oltre le paure e i pregiudizi**

70 **Tematica**

71 **Nouvelles migrations, nouveaux enjeux**

Aïssa Kadri

84 **Mobilità, transnazionalità, famiglia**

Chiara Saraceno

90 **Pensieri di un viaggiatore**

Werner Kropik conversa con Furio Bednarz

99 **Note sugli autori**

La presente pubblicazione intende raccogliere, *in primo luogo*, i testi delle conferenze o delle *lectures* presentate nel quadro di due iniziative promosse annualmente dalla sede della Svizzera italiana dell'Istituto Universitario Federale per la Formazione Professionale - IUFPF congiuntamente alla Conferenza della Svizzera italiana per la formazione continua degli adulti - CFC: *l'Officina delle idee e gli Incontri per l'innovazione nella formazione professionale*. In entrambi i casi, si tratta di incontri aperti al pubblico e mirati a promuovere occasioni di scambio con protagonisti del mondo della cultura, della formazione, dell'imprenditoria e dell'economia sensibili alle relazioni, talvolta virtuose, talaltra viziose, che intercorrono tra mondo del lavoro, processi produttivi, innovazioni tecnologiche e formazione. La qualità dei relatori, l'attualità dei temi affrontati, l'attenzione al tema dell'innovazione al di fuori delle retoriche con il quale troppo spesso, oggi, vi ci si appella; sono tutti motivi per i quali si è voluto predisporre un contenitore, fruibile anche in formato elettronico sui siti internet dello IUFPF e della CFC, grazie al quale raccogliere i contributi presentati, in modo da poterli approfondire e diffondere più agevolmente.

*In secondo luogo*, i Quaderni *Idee per l'innovazione nella formazione professionale*, desiderano anche offrire agli interessati risultati di ricerca, spunti di riflessione e materiali prodotti nel quadro delle attività di formazione e ricerca dalle due istituzioni coinvolte. Si intende in questo modo offrire una cassa di risonanza ad attività innovative e sperimentali i cui confini, per i temi, le metodologie, le prospettive sviluppate, meritano di essere ampliati così da poter raggiungere un pubblico più vasto.

*In terzo luogo*, i Quaderni vogliono offrire anche ad altre istituzioni formative attive sul territorio una piattaforma grazie alla quale dialogare su temi di comune interesse, favorendo in questo modo la messa in comune di esperienze e pratiche significative da cui la formazione professionale possa trarre giovamento.

La Redazione

Parte 2

**Frontiere vecchie e nuove:  
oltre le paure e i pregiudizi**

## Tematica

La frontiera istituisce un limite che circonda uno spazio, identifica una o più collettività, differenzia tra un dentro e un fuori. La frontiera è sempre al contempo un'occasione di riconoscimento e di riconoscimento: integra, differenzia, esclude. La porosità o meno di una frontiera dipende dal livello della percezione di un rischio. Maggiore è il rischio rappresentato da ciò che sta al di fuori di un certo confine, minore è la disponibilità ad allentare le maglie. Maggiore è la percezione dell'opportunità di approfittare di ciò che risiede altrove, minore è il desiderio di impermeabilità. Come dire che la trasformazione o meno di una frontiera in una soglia dipende sempre dalle circostanze. Quando la pressione sulle frontiere aumenta, o assume addirittura dimensioni preoccupanti, come succede oggi, le identità al loro interno si espongono a quello che per loro è il rischio più grande che possano correre: chiudersi in sé stesse, percepirsi come assolute, irrelate, autosufficienti. La paura e il pregiudizio prendono allora il sopravvento: noi non siamo loro, loro non sono identificabili con ciò di cui noi abbiamo diritto. Che cosa significa educare alla frontiera? Quale senso dare alle frontiere nell'epoca dello spazio in cui il centro è ovunque e la circonferenza da nessuna parte?

# Nouvelles migrations, nouveaux enjeux

Aïssa Kadri

Je souhaite remercier les autorités académiques et nos collègues pour leur chaleureux accueil et dire le plaisir de nous retrouver dans la si belle ville de Lugano. Nous espérons que cette réunion soit le début d'une collaboration fructueuse et stimulante au bénéfice de nos étudiants et institutions.

Ma contribution porte sur la question des nouvelles migrations et ce qu'elle développe ou laisse entrevoir comme enjeux socio-politiques culturels et économiques entre les groupes, les classes et les États.

Les nouvelles migrations mettent à l'épreuve autant les intentions et les discours que les pratiques des États et des groupes considérés. Sans trancher dans le débat de savoir si les processus actuels de transformation à l'échelle de l'espace-monde relèvent d'un changement de nature ou de l'accélération de l'évolution longue du capitalisme, il faut admettre que ceux-ci ont profondément affecté les sociétés, aussi bien au centre que celles du Sud ; bouleversé les équilibres socio-économiques et culturels ; cassé les compromis sociaux et politiques qui prévalaient jusque-là ; mis à nu l'incapacité des États sociaux nationaux à formuler des réponses et à promouvoir les adaptations exigées par les nouvelles configurations socio-économiques à l'échelle locale, nationale et internationale. L'internationalisation du capital sous ses nouvelles formes se fait de plus en plus et de manière concomitante avec des exigences territoriales locales ou régionales de plus en plus fortes. Mondialisation et exigences locales se répondent comme en écho. Cela se développe soit sous la forme de revendications identitaires, sociales et économiques territorialisées soit sous la forme d'imposition de règles, de politiques et d'actions exogènes sinon soumettant les logiques locales du moins leur assignant une place définie. Dans ces processus, les différents groupes sociaux, les différents acteurs et institutions sont interpellés dans leurs adaptations à ces tensions qui peuvent s'analyser comme une dénationalisation de l'État social, comme un affaiblissement de l'État ou comme compétitions territoriales visant, à travers des processus compétitifs de valorisation auprès des instances centrales ou supranationales, la recherche de nouveaux équilibres socio-culturels, économiques, financiers, et de nouvelles responsabilités.

Pour éclairer ces nouvelles migrations permettez-moi de les inscrire dans une perspective historique en faisant appel à un cadre théorique que je prends de Karl Mannheim sur les générations, comme moment générationnel<sup>73</sup>, c'est-à-dire en tant que catégorie socio-historique – au-delà des effets d'âge – permettant, à partir d'un évènement fondateur, de délimiter l'espace-temps des expériences et des références communes, exprimant ou révélant un « air du temps », un « esprit d'époque », une même respiration idéologique, la même contemporanéité.

En adoptant une telle perspective nous pouvons distinguer deux moments générationnels :

- celui des immigrations coloniales, des paysans expropriés devenus

73 — Mannheim, K., *Le problème des générations*, 1928), trad. Gérard Mauger, Paris, Nathan, 1990.

ouvriers (Première Guerre mondiale, entre-deux-guerres, Seconde Guerre mondiale et après-guerre) jusqu'à la fin des années de croissance et la fin de l'immigration du travail) ;

- celui des nouvelles migrations qui démarrent avec les années 1990, plutôt des jeunes avec des capitaux culturels relatifs, et également des diplômés (*Brain drain*) ou du personnel établi.

Pour les pays au sud de la Méditerranée, si on observe très rapidement la catégorie de ces nouveaux migrants on s'aperçoit qu'elle agrège des groupes très hétérogènes. Il y a en premier lieu le cas des diplômés de la première génération (Laffort 2001) qui a suivi les indépendances des pays du Sud, sortis des universités nationales ou des Instituts supérieurs d'enseignement qui sont restés pendant longtemps formellement français, aussi bien dans leur organisation et leur encadrement que dans la hiérarchie des disciplines et des valeurs au fondement de leur fonctionnement ; ces catégories de l'élite ont construit au plan national par affinités politiques au sein des syndicats ou dans les amphithéâtres, dans le moment développementaliste et tiers-mondiste marqué par une coopération technique étrangère anti-impérialiste et soixante-huitarde (Robert-Henry 2007), des réseaux mobilisés dans des stratégies d'acteurs envisageant l'émigration comme issue au blocage de leur mobilité sociale et professionnelle.

Il y a, en deuxième lieu, une catégorie prétendant à l'émigration qui regroupe les diplômés formés à l'étranger dans les décennies de politique de formation à l'étranger dans un moment de fort investissement éducatif des États nouvellement indépendants ; ces diplômés, après avoir été certifiés en post-graduation à l'étranger et avoir inscrit dans le pays de formation un ancrage provisoire, ont mal vécu, confrontés à des problèmes d'équivalence, d'installation, de conditions de travail, leur retour dans leur pays d'origine.

La troisième composante comprend les nouveaux diplômés (Geisser 2000), produit de systèmes d'enseignement pléthoriques en voie de désinstitutionnalisation et de re-traditionalisation, sinon voués au chômage du moins payés en monnaie de singe, qui s'appuient sur des réseaux familiaux, des réseaux de solidarités traditionnelles mais aussi sur une partie d'anciennes élites établies dans les pays de destination pour envisager des départs qui sont vécus comme autant de bouées de sauvetage.

Dans ces deux groupes, une place spécifique peut être faite aux jeunes femmes diplômées (Morolovasic 1986) qui se retrouvent dans un rapport de distance par rapport aux valeurs et normes locales assignant à la plus grande partie d'entre elles des places liées à des situations de domination, de violences, de précarité et d'exclusion (Moujoud 2008). On observe ainsi que de plus en plus de jeunes femmes, diplômées ou non, définissent des stratégies de départ qui se construisent dans des milieux considérés jusque-là comme rétifs à une émigration féminine autonome ; les femmes diplômées acceptent même pour certaines d'entre elles des déclassements anticipant sur l'avenir.

Il y a de plus d'autres catégories comme celles qui participent du *Brain drain* : ingénieurs, cadres médecins, journalistes, artistes. Il y a également les mineurs migrants non accompagnés, plus de trente pour cent des migrants. Il y a les migrants climatiques à la fois internes et se

déployant au niveau régional. Il y a les migrants idéologiques et politiques et les réfugiés qui partent à cause de leur opposition aux pouvoirs en place, aux guerres et aux conflits.

## **Migrations, exil, exode de cerveaux**

La réalité massive est celle de groupes qui sont le produit d'universités de masse, de jeunes diplômés, d'intelligentsia, d'intellectuels qui pour une large part d'entre eux s'émancipent du cadre de l'État nation et s'inscrivent dans des migrations qu'on pourrait rapprocher de l'exil intellectuel, de l'exode de cerveaux, de mobilités qui réinterrogent dans le contexte de la mondialisation les paradigmes explicatifs en œuvre jusque-là.

Il y a sans doute à définir et à distinguer notamment l'exil de l'émigration et les différences, sans qu'elles soient toujours objectivement fondées, qu'on peut relever ici et là : l'un étant généralement appréhendé à partir de causes politiques, l'autre en fonction de causes économiques ; le premier étant plutôt fondé sur un choix raisonné, la seconde contrainte ; l'un étant conçu comme rupture sans retour, l'autre n'ayant de sens que dans la programmation d'un projet de retour, ne sont pas complètement explicatives de ce qui est toujours une trajectoire sociale d'agents sociaux qui, tout prédéterminés qu'ils soient, ne sont pas moins acteurs de leur devenir dans certains contextes. On peut néanmoins avancer l'hypothèse que cette nouvelle forme de migration combine dans les logiques sociales développées plusieurs caractéristiques, définit de nouveaux rapports aux pays d'émigration et d'immigration et n'est pas sans effets sur les structurations des champs intellectuels des pays en question.

## **Les causes et les raisons changent**

- On n'est plus strictement dans les causes économiques. Il y a recherche de sens de liberté de se réaliser comme individu autonome, de donner sens à sa vie.
- Les migrants deviennent des acteurs des stratégies, ils ne sont plus déterminés mécaniquement à agir.

## **Ressources, circuits, réseaux**

- Les circuits changent, ainsi que les réseaux. Ils se complexifient et se diversifient.
- Les pays d'émigration deviennent des pays d'immigration ou de transit.
- Les réseaux se professionnalisent deviennent pour certains ethniques, politiques, la place des NTIC devient importante et fonctionne comme ressource importante.
- La famille reste une ressource d'appui mais elle est le plus souvent dépassée. Elle se transnationalise.

## Entre ici et là-bas

Ainsi à partir, d'une part, de la compréhension des conditions sociologiques prévalant dans les conditions de départs, et, d'autre part, de la saisie des circuits et configurations migratoires (Ma Mung et alii 1998) à la fois fortement contrastés mais aussi souvent enchevêtrés et des logiques d'insertion qui se mettent en place, on peut tenter de rendre compte du mouvement, des interrelations et des interactions qui mettent en jeu continuellement ces groupes de migrants dans l'interface pays d'origine/pays d'accueil.

On observe ainsi, à partir aussi bien des conditions internationales, nationales et locales, que des réseaux sociaux-ressources mis en œuvre ou des capitaux dont sont porteurs ces catégories sociales, que se définissent des parcours migratoires de plus en plus atypiques scandés par des espaces de transit et d'interaction qui dessinent des circulations nouvelles (Tarrius, Peraldi). Celles-ci sont reconfigurées d'abord par les contextes socio-économiques et politiques locaux ; elles se déploient pour partie dans un cadre régional : espace maghrébin/arabe, espace ouest Atlantique ou entre celui-ci et celui-là ; on observe ainsi de plus en plus, une migration intellectuelle intra-régionale de jeunes diplômés du Maghreb ou d'Afrique de l'Ouest. Certains diplômés tunisiens par exemple vont de plus en plus en Mauritanie et au Maroc et inversement les Marocains se retrouvent aussi plus nombreux en Tunisie ; de même les étudiants avancés sénégalais ont tendance à diversifier leurs destinations au Maghreb et dans le Proche-Orient. Certains étudiants post-gradués, voire des diplômés algériens, vont en Tunisie et au Maroc et de plus en plus dans les pays du Golfe voire en Indonésie et en Malaisie. Ces circulations sont ensuite redéfinies par les politiques publiques à l'égard des immigrations du Sud dans l'espace Shengen. Dans cet ordre d'idée la France apparaît pour beaucoup comme un espace de transit, comme un espace-temps de passage vers d'autres destinations, d'autres pays comme le Canada, les États-Unis ou les pays du nord de l'Europe. On relève aussi, à l'inverse, le développement d'une circulation intra-européenne, pas encore soutenue, à l'intérieur de l'espace Shengen ; ainsi certains diplômés après un passage en France se sont installés en Belgique, aux Pays-Bas, en Espagne ou en Grande-Bretagne (non encore dans l'espace Shengen). À l'opposé, certains diplômés venant d'Allemagne, d'Espagne, d'Italie et de certains pays du nord s'installent en France. L'Italie comme l'Espagne passent de terre d'émigration vers celle d'immigration ; on observe dans ces pays que si la part des Maghrébins et des Africains a tendance à stagner ces dernières années, elle a significativement augmenté dans la dernière décennie ; et on voit se constituer notamment en Italie une petite communauté intellectuelle maghrébine.

La variété de ces destinations n'apparaît pas toujours liée à la maîtrise de la langue du pays d'arrivée ; sans doute y a-t-il un effet de la langue de formation dans le choix des pays de destination ; et on a pu voir des diplômés arabophones qui ont continué leur formation dans les pays anglo-saxons émigrer vers les pays du golfe et même vers la Malaisie et l'Indonésie. Cependant, les destinations ont tendance à se diversifier davantage, certains intellectuels arabophones s'installent plutôt en

Grande-Bretagne aux États-Unis et au Canada, dans certains pays maghrébins ou arabes voire en Afrique ; les francophones aussi ont tendance à s'orienter de plus en plus vers le Canada, les pays du nord de l'Europe vers l'Allemagne ou les États-Unis ; la France n'étant plus une destination exclusive. On observe ainsi que les ressources linguistiques sans être tout à fait déterminantes dans les choix des destinations ne sont pas pour autant indifférentes à l'organisation sociale du pays d'accueil : le modèle communautariste et multiculturel anglo-saxon (Wieviorka, 1999) étant plutôt sinon privilégié par les arabophones, du moins en phase avec leurs présupposés culturels d'identification.

Ces circuits sont souvent portés par des réseaux sociaux (Bruneau 2004) fondés en premier lieu sur l'appartenance familiale, et, de ce point de vue, on observe, à travers les politiques familiales mises en œuvre par les États, autant ceux des pays de départ que ceux des pays d'accueil, et notamment dans le cas d'espèce à travers les politiques de regroupement familial et des présupposés qui leur sont attachés, les transformations sociologiques de la famille vers une double voire une triple résidence et une instrumentalisation des avantages sociaux, des papiers, des passeports et des nationalités.

Ces circuits peuvent être construits également sur des liens politiques : on a observé par exemple que l'arrêt du processus électoral en Algérie et ses conséquences ont développé des migrations fondées sur l'appartenance partisane, qu'elle soit islamiste ou communiste. Les répressions et les contraintes aux activités politiques développées par les États autoritaires du sud de la Méditerranée nourrissent ces migrations politiques ; ainsi en est-il des cas tunisien et algérien. On observe ainsi un phénomène de trans-nationalisation de ces réseaux politiques qui se présentent pour ceux islamistes comme une nouvelle forme d'altermondialisation à côté de ceux plus classiques nourris par les idées de gauche. Il y a, enfin, des circuits portés par des affinités culturelles, à dimension identitaire quasi exclusive comme ceux du mouvement culturel berbère ou d'autres groupes ethniques minoritaires. On ne peut exclure à ce titre comme raison de départ la quête de sens, l'envie de retrouver, de fonder du sens en distance avec des univers déboussolés où certains s'affirment comme déjà morts socialement.

L'installation acquise par ces nouveaux migrants – il faut noter que nombre de ces diplômés restent dans des situations extrêmement précaires – et la destination ultime confirmée, se développent chez ces élites des logiques qui ne peuvent être comprises qu'en tenant compte du fait que leurs représentations, leurs pratiques et leurs stratégies se structurent en fonction du rapport au pays d'origine dans le déni ou la reconnaissance ; ce rapport procède le plus souvent soit d'une absence/occultation, amnésie programmée ou présence massive de celui-ci.

On a d'un côté ceux qui développent des pratiques diversifiées – associatives, économiques, culturelles, caritatives – d'investissement, souvent appuyées sur la communauté d'origine, à destination du pays voire de la région d'appartenance. D'un autre côté, on a ceux qui sont dans des stratégies d'insertion locale, qui n'envisagent le rapport au pays que dans la distance voire dans la rupture et rationalisent leurs attitudes par identification au modèle politique local et conséquemment le rejet du système

politique en place ; ces derniers se recrutent souvent parmi ceux, les derniers arrivés, qui ont réussi leur insertion. Il y a une place particulière à faire aux entrepreneurs, aux créateurs d'activités le plus souvent visant le marché des pays d'origine. Certains jeunes qu'on pourrait lier à cette catégorie, combinant commerce et engagements politiques, se jouent des frontières et des règles et sont déjà dans la mondialisation.

Sans doute faut-il nuancer là aussi la typologie ainsi esquissée. Les représentations ainsi que les pratiques sont-elles à différencier selon les statuts des uns et des autres – chômeurs, universitaires, médecins, journalistes, artistes, informaticiens, cadres administratifs publics/privés, militants politiques –, selon le sex-ratio, l'âge, les conditions de départ et d'arrivée ou selon les positionnements politiques et idéologiques des uns et des autres ? Cependant la prise en compte de toutes ces variables n'interdit pas que l'on puisse formuler l'hypothèse que les rapports au pays « d'origine » restent principalement déterminés par les modalités et les logiques d'insertion développées dans les pays d'accueil et définies par les représentations que les uns et les autres se font de l'avenir lointain, le temps étant une variable élastique pour la plupart d'entre eux qui sont partis – contrairement à ceux de la première génération – pour ne pas revenir et le plus souvent avec l'assentiment voire l'encouragement des proches.

Les relations avec les pays dits d'origine et les groupes desquels ils sont issus dépend en grande partie de la réussite du processus d'insertion économique, sociale, scientifique culturelle et politique dans les sociétés d'accueil et des conditions sociologiques qui définissent leurs trajectoires. Ces processus ne peuvent se comprendre s'ils ne sont pas rapportés aux réseaux sociaux supports de départ, mais aussi mis en place et développés en situation d'émigration ; les conditions de constitution de ces réseaux et de leurs fonctionnements sont configurés par la dialectique de rapports multiformes entre groupes sociaux, individus, États, sociétés et territoires, rapports qui ne peuvent se comprendre sans se référer à l'histoire et à la sociologie propre au pays de départ et celle des individus concernés.

## **Les représentations : ambivalence, paradoxes, contradictions**

Les rapports des sociétés d'émigration des Sud à leurs immigrations ont toujours été fortement ambivalents, oscillant entre une volonté de contrôle et d'instrumentalisation politique et une prise en compte d'une autonomie se manifestant plus clairement, dans un contexte de défaillance des États considérés, entre des représentations négatives et des survalorisations non dénuées d'arrière pensées.

Du point de vue des sociétés de départ ont toujours affleuré, voire dominé dans certaines périodes, contextes et plus pour certains pays que pour d'autres, des représentations stéréotypées et des discours négatifs, stigmatisant, même si ceux-ci apparaissent plus devoir au ressentiment et à de la frustration qu'à une opinion réellement structurée (Sayad 1994). Un des faits marquants de ces dernières années est sans doute la dénon-

ciation par, de manière générale, la vox populi, et, de manière particulière, par certaines catégories sociales et notamment certains milieux conservateurs nationaux populistes et des apparatchiks et ceci de façon de moins en moins dissimulée, de l'immigration et plus encore de l'immigration intellectuelle. Sans doute cette représentation négative, nourrie par les conditions économiques difficiles que vivent les nationaux dans ces années de pénuries et de crise multidimensionnelle, a-t-elle eu cours par le passé mais elle n'a jamais été aussi prégnante que dans cette situation d'insécurité, économique sociale et civile. Elle reste cependant pondérée par certaines attitudes légitimant les départs et justifiant les pratiques immigrées. Cette stigmatisation sociale se double d'un discours public et officiel ambivalent souvent critique à l'égard des émigrés mais aussi paternaliste : on reproche aux émigrés dans certains pays comme l'Algérie de ne pas contribuer à l'équilibre de la balance des paiements ; et dans le même temps on revendique cette immigration en dénonçant le sort qui lui serait fait par les sociétés d'accueil. On reproche aux intellectuels et aux scientifiques, notamment francophones – et plus dans le cas algérien –, leur éternel attachement à la France, ou leur lâchage, et cependant on est fier de leur compétence et on revendique leur participation au développement du pays. On stigmatise les footballeurs professionnels en France pour leur absence de patriotisme, et on s'en remet à eux dans les phases difficiles ; il en est ainsi des artistes, des entrepreneurs voire de toutes les catégories sociales expatriées.

Que signifie cette ambivalence des sociétés d'émigration à l'égard de leurs émigrés ? Est-elle spécifique à tel ou tel pays ou généralisable à l'ensemble ? Y a-t-il un stigmate immigré dans les pays de départ ? Si oui, est-ce récent et en conséquence qu'est-ce qui justifie cette transformation du rapport de la société d'émigration à l'égard de ses émigrés ? Y a-t-il des critères qui relèvent de conditions générales, sociologiques, économiques, culturelles et politiques et des critères qui tiennent à des conditions particulières des catégories sociales qui expliquent et agissent sur la nature des liens entre la société d'émigration et ses émigrés ? Ou au contraire s'est-il opéré à travers l'émigration en général et plus particulièrement l'émigration familiale un bouleversement des frontières séparant les groupes sociaux opérant des ruptures et développant de nouvelles hiérarchisations sociales ? Quels sont les enjeux réels qui se dessinent derrière la « querelle » entre les sociétés locales et leurs émigrés ? Est-ce des rapports de compétition entre groupes ou fractions de classes que leurs trajectoires propres ou leur histoire commencent à opposer ? Ces rapports ne procèdent-ils pas de formes nouvelles de circulation des élites se manifestant par des luttes de où ceux qui ont remplacé les derniers partis ne veulent pas perdre leurs acquis ?

De manière générale, derrière les reproches adressés aux émigrés, n'y a-t-il pas un discours politique « nationaliste », ici comme là-bas, soumis à des catégories qui opposent le « national » au « non national » (Gallissot 2001), où l'émigré apparaît, d'une certaine manière, comme le « colonisé de la dernière heure » ? De ce point de vue on observe que le cas algérien est sans doute un peu plus avancé que les cas tunisien ou marocain où le contrôle politique de l'immigration est toujours à l'ordre du jour alors que l'immigration algérienne semble depuis le mouvement social

de 1988 et la guerre civile plus éclatée, plus distanciée par rapport au politique comme en témoigne la disparition de l'Amicale des Algériens en France et les conflits sous-jacents à la création d'associations en direction de l'immigration.

De l'autre côté, inscrits dans des espaces où la crise économique et sociale se double d'une crise de la citoyenneté nationale (Martiniello 2000 et Barrou 2006) et pousse au renouvellement de l'idée et de la pratique de la citoyenneté, à travers la recherche de la combinaison de la citoyenneté sociale et de l'action dans l'espace public par affiliation au travail associatif et aux mouvements de droits, déliés de leurs limites nationales, les nouveaux migrants restent partagés entre des vellétés de rupture et des volontés d'établissement de passerelles et de consolidation de liens avec leurs sociétés d'origine.

Les stratégies d'insertion locale qui sont le plus souvent contrariées pour nombre d'entre eux se font pour beaucoup d'autres dans des processus de valorisation de compétences qui témoignent d'un métissage culturel de masse comme du pluralisme qui signale que la transnationalisation est aussi transculturelle (Gallissot 2001). Elles se font également dans le développement d'activités et de pratiques qui procèdent de contournement des contraintes et obstacles et de la faiblesse des ressources Cette transnationalisation dans les faits se traduit par le développement de pratiques et d'expressions culturelles (littérature, cassettes, musique, théâtre, arts plastiques, cinéma, télévision, etc.) qui sont le fait des générations jeunes : scolaires, étudiantes intellectuelles en voie ou en difficulté d'insertion et de professionnalisation. Ces générations étant, pour une large partie, issues de l'immigration coloniale ou postcoloniale, « mélangées » ou « mixtes ».

Pour comprendre les rapports entre les sociétés d'émigration et leurs émigrés, il faut prendre en compte le processus d'autonomisation (relative) par rapport à leur État d'origine, dans lequel se trouve engagées les populations émigrées en Europe et particulièrement en France. C'est bien dans ce processus d'autonomisation, où les sociétés locales deviennent en porte-à-faux par rapport à une immigration qui en s'émancipant montre une autre voie, que se trouvent les déterminants des évolutions des contradictions et conflits potentiels. Ainsi on ne peut saisir les dimensions de la querelle que les sociétés de départ tiennent souvent à l'égard de leurs concitoyens émigrés si on ne prend pas en compte l'effet « perturbateur » de l'émigration. En ce sens l'effet le plus marquant de l'émigration est d'avoir modifié les frontières sociales qui séparent les groupes en donnant aux émigrés les moyens d'une promotion venant de l'extérieur. On peut faire l'hypothèse que l'un des termes du conflit, sinon le principal, est celui du niveau d'autonomisation des populations immigrées ; et de ce point de vue le pays d'accueil a un rôle fondamental dans ce processus : plus celui-ci est soutenu, plus l'immigration peut s'émanciper des pouvoirs locaux et plus elle peut se présenter comme modèle d'adaptation au monde moderne, comme alternative. Ce n'est souvent pas le cas quand on voit les tentatives de contrôle par les États en question des communautés immigrées à travers l'enseignement des langues et la désignation des imams.

C'est bien en effet parce que l'immigration intellectuelle est la plus

loin dans ce processus d'autonomisation, dans la mesure où la décision d'expatriation s'exprime de plus en plus comme une rupture politique, qu'elle apparaît comme le lieu nodal où se manifeste aujourd'hui avec le plus de virulence le conflit des sociétés avec leur intelligentsia en immigration.

Les représentations de ces groupes ne peuvent être ainsi spécifiées que dans leurs rapports à l'ici et à là-bas dans une perspective de rupture ou de continuité avec celles des vieilles générations immigrées. Ces représentations doivent également au contexte de mondialisation ; elles s'y retrouvent, s'y opposent de fait, contournent ou s'adaptent aux nouvelles règles. De ce point de vue les actions et interférences des États, pour contraignantes qu'elles soient; pour limitatives de la constitution d'espaces autonomes pouvant peser dans la dynamique d'établissement de passerelles en vue de la construction du projet démocratique, n'oblitérent pas les possibles, elles apparaissent même dans certains cas par la force des contraintes qu'elles mettent en œuvre à la base de dynamiques nouvelles génératrices de passages qualitatifs.

### **Crise des États-nations et développement des populismes ; l'immigration comme enjeu politique**

Les stratégies et les pratiques sociales des groupes sociaux migrants, de ces « acteurs », se redéfinissent en fonction du contexte de la globalisation ; elles paraissent se déployer sur de nouvelles échelles d'action. Elles questionnent le rôle des États et des espaces de pouvoir dans leurs différentes échelles d'expression. La complexité des exigences et des interférences sur des territoires dont il faut penser les échelles et les frontières en mouvement nécessite de saisir les dynamiques en œuvre, les interrelations entre individus et entre groupes sociaux et les relations entre ces derniers, les territoires et les États. Elles nécessitent de penser ces relations dans l'exigence de l'universalité et de la différence. Aussi bien l'analyse et la compréhension de ces dynamiques et logiques sociales devrait aller de pair avec une attention soutenue sur les actions sociale économique, culturelle et politique qui sont mises à l'œuvre et qui sont susceptibles de fonder de nouveaux équilibres, un nouveau partage des responsabilités et des pouvoirs.

La nécessité de comprendre la fragilisation, la faiblesse, le recul voire parfois le délitement des États du Sud, aussi bien à travers la remise en cause de leur capacité redistributive que des contestations qui mettent en question leur efficacité et leur légitimité (Badie 1999), appelle à mieux repérer, dans les espaces territoriaux considérés, les processus à l'œuvre dans la phase antérieure de construction nationale et dans la phase actuelle de « dénationalisation » (Gallissot 2001). Cette démarche compréhensive se posant en contrepoint, à partir d'une approche non linéaire – la même temporalité ne définissant pas le même contenu historique – et d'une explicitation au fond des conditions de la comparabilité, l'évolution et la transformation de l'État-nation au centre, ainsi que les effets que celui-ci a pu induire et induit comme modèle, comme actions, comme imposition et comme représentations sur le versant sud.

Dans le même temps nous observons la mise au jour de contradictions importantes des États-nations du Nord pris dans des tensions entre injonctions supranationales et exigences locales territorialisées. À cet égard, Shengen est remis en cause au moins dans les faits. Les fondements humanistes des pays du Nord sont également questionnés dans l'affirmation d'un universalisme mis en contradiction dans les faits.

Ces nouvelles migrations, comme l'installation durable des populations originaires de ces pays dans les pays du Nord, voire leur « naturalisation », mettent au cœur du débat, dans l'interrelation de processus socio-historiques contradictoires et décalés dans le temps, la question de l'expérience réciproque de la « modernité ». Les questions de la place d'une religion minoritaire que représente l'Islam, pourtant déjà là dans l'histoire de la France impériale et dont les manifestations les plus apparentes ou les plus médiatisées témoignent plus, paradoxalement à travers leurs soubresauts, d'une sécularisation en train de se faire que de replis ou de radicalisations, ne sont pas sans effets ni échos dans la manière dont elles sont traitées sur les sociétés du Sud.

Le traitement par un État laïc de la question de la place de l'Islam, dans une société sécularisée, n'est pas indifférent à l'évolution des sociétés du Maghreb ; inversement les blocages de celles-ci se répercutent toujours dans les sociétés du Nord. On le voit, à l'évidence, il y a plus de proximité que de distance culturelle entre les deux rives ; et si le communautarisme est bien ici la tentation de certains groupes sociaux, il procède aussi du regard de la société dominante, où des personnes, pour une large part faiblement croyantes ou pratiquantes, sont indexées automatiquement à leur appartenance religieuse. La réalité des groupes sociaux référés à l'appartenance religieuse musulmane est celle d'une diversité de référents, d'orientations, de pratiques sociales et de représentations. Les périphéries urbaines des grandes métropoles relèvent à ce titre plus de l'ethnisation d'espaces d'exclusion sociale que d'enfermement religieux.

De l'autre côté, sur la rive sud, en contrepoint de ces processus, l'alternative n'apparaît déjà plus, sous l'effet de ces circulations transnationales et de ce qu'elles redéfinissent au contact de l'Occident, opposer un Islam d'État contrôlé et appuyé sur des institutions organiques à l'Islam politique, mais elle tend à se diversifier à travers l'engagement d'intellectuels diasporiques « métissés » déjà inscrits dans le processus de sécularisation, dont l'action est d'autant plus influente qu'elle est déterritorialisée, ou celui de nouveaux intellectuels « musulmans » – mondialisés aussi bien à travers leurs affiliations que leurs pratiques des moyens modernes de diffusion – qui à travers l'ambiguïté de leurs positionnements et de leur double discours pour certains, peuvent, paradoxalement, dans l'espace de sociétés démocratiques, situer les vrais enjeux et clarifier les débats.

## Intellectuels et intelligentsias : quelles médiations

Les questions posées plus haut témoignent-elles d'un débat qui a traversé toute communauté intellectuelle ? Et surtout celles qui ont connu les déchirures de l'exil ? Ou bien a-t-on là l'expression de l'incapacité d'intellectuels à s'autonomiser des pouvoirs et à produire du sens pour des sociétés en quête identitaire ? Expression se manifestant d'un côté par un repli/enfermement et de l'autre par une inscription d'une fraction de l'intelligentsia dans un processus de « mondialisation intellectuelle » (Leclerc 2000) ; ou bien enfin les tendances sont-elles plus nuancées et des passerelles – lesquelles ? Franco-maghrébine, franco-africaine, maghrébo-africaine, méditerranéenne ? – sont-elles en train de se constituer comme espaces de médiation, de tissage de liens solidaires dessinant des alternatives autres aux autoritarismes et populismes de tous genres ?

Ces oppositions, ces fragmentations intellectuelles sont sans doute nécessaires au développement d'un espace de contestation et d'altercation potentiellement producteur d'un champ intellectuel et d'une intelligentsia porteuse de sens, qui puisse dans les débats qui s'affirment dans l'espace public situer les véritables enjeux et aider à la clarification des projets alternatifs aux autoritarismes et aux populismes encore hégémoniques. Mais elles courent aussi le risque de s'épuiser dans les débats de cénacle et d'être en porte-à-faux par rapport aux situations sociales et aux contextes. Aussi bien la première fracture et sinon la plus importante est celle générationnelle. Tout se passe comme si la problématique, le cadre intellectuel et politique, les référents qui manifestent les termes du débat de l'heure fonctionnent pour nombre d'intellectuels restés sur place dans le carcan de l'État-nation, lors même que la question centrale est celle de l'affirmation d'une citoyenneté active qui pour le moins devrait transcender les frontières des espaces régionaux.

Or à l'échelle locale les enfermements nationaux et communautaires semblent prévaloir. Sans doute le radicalisme de la distance, aujourd'hui comme hier, peut-il, sinon être porteur d'autres alternatives que la domination autoritaire ou la fermeture ethnique, du moins fonctionner comme aiguillon en nommant les choses et en situant les blocages. Mais la déterritorialisation de l'action intellectuelle court aussi le risque à travers l'inscription dans les normes éthiques transnationales et supra-ethniques de succomber à l'air du temps et de légitimer une figure de l'universel qui ne pourrait être que l'envers de nouvelles formes de domination à l'échelle du monde (Baubérot 2006, Levinas et Blanchot 2007). On voit ainsi se dessiner une nouvelle figure de l'intellectuel, « l'intellectuel métissé » qui participe de cette culture du mixte qui se construit dans les espaces du Nord, figure qui s'inscrit dans ces nouvelles diasporas intellectuelles et développe une forme d'insertion homologique à celle qui avait prévalu pour les élites issues des immigrations dans les années 1980 avec la même caractéristique, celle d'une coupure avec la base sociale qui les portent. Dans le même sens certaines catégories de ces élites vont être intégrées dans les systèmes économiques sociaux et culturels et mobilisés à destination des pays de départ, développant par là des nouvelles formes de contrôle et de domination. Tout se passe comme si à une internationalisation des systèmes productifs se hiérarchisant par délocalisation a correspondu une

internationalisation des systèmes de formation et que autant l'avenir des pays du Maghreb et de l'Afrique et que celui de leurs élites et intellectuels est de n'exister qu'à la marge, de n'exister que dans la dépendance. On aperçoit déjà à ce titre se déplacer et se fermer les frontières économiques politiques et culturelles, s'approfondir les fractures intellectuelles culturelles et politiques entre intelligentsias restées sur place et celles en diasporas, entre catégories de l'intelligentsia, entre intelligentsias et sociétés.

### Bibliographie sélective

- Aggoun, A. (2001). « Le projet de vie de l'adolescente d'origine maghrébine en situation de réussite scolaire », in *Migrations Société*, n° 73, pp. 127-146.
- Ait Mouhou, H. (2000). *Les jeunes garçons issus de l'immigration maghrébine : l'investissement scolaire, une stratégie identitaire*, Dijon : IRTESS, mémoire de DEASS.
- Ansett, S. (2006). « La longue mise en œuvre d'une politique d'accueil des immigrés », in *Hommes et Migrations*, n° 1261, pp. 46-60.
- Atouf, E. (2003). « Les Marocains en France de 1910 à 1965, l'histoire d'une immigration programmée », *Communication dans un colloque à Casablanca*.
- Aubert, F. et al. (1997). *Jeunes issus de l'immigration : de l'école à l'emploi*, Paris, CIEMI-L'Harmattan.
- Barthon, C. (1998). « La ségrégation comme processus dans l'école et dans la ville », *REMI*, vol. 14, n° 1, pp. 93-102.
- Battegay, A. « Les recompositions d'une centralité commerçante immigrée : la Place du Pont à Lyon ». *Revue Européenne des Migrations Internationales*, vol. 19, n° 2, pp. 9-22.
- Belbah M. et Veglia, P. (2003). « Pour une histoire des Marocains en France » in *Hommes et Migrations*, n° 1242, pp. 18- 31.
- Blanc-Chaleard, M.-C. (1991). « Français et Italiens à l'école de la République, Histoire de quatre écoles primaires de l'Est parisien », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, vol. 38, n° 4, pp. 658-676.
- Blion, R. et Witeska, S. (1998). « Revenues, Epargne et Transferts d'économies des immigrés Maliens et Sénégalais en France », in *Hommes et Migrations*, n° 1214, p. 46.
- Borgogno, V., Streiff-Fenart, J., Ponard, M., Vollenweider, L., Simon, V. (1995), *Les étudiants étrangers en France : trajectoires et devenir*, Rapport pour la DPMI, Université de Sophia Antipolis, Décembre 1995.
- Chattou, Z. et Belbah, M. (2002). *La double nationalité en question : enjeux et significations de la double appartenance*, Paris, Karthala.
- Fassin D. et Fassin E. (sous la direction de). (2007). *De la question sociale à la question raciale ? Représenter la société française*, Paris : La Découverte.
- Daoud, Z. (2002). *De l'immigration à la citoyenneté. Itinéraire d'une association maghrébine en France : l'ATMF, 1960-2003*. Paris, Mémoire de la Méditerranée Houilles.
- Daum, C. (1997) « La coopération, alibi de l'exclusion des immigrés ? (l'exemple malien) », in *Les lois de l'inhospitalité*, coordination Fassin, D., Morice, A., Quiminal, C., Paris, La Découverte, pp. 197-216.
- De Moffarts, F. (1995). « De l'exil à l'intégration : secteur associatif omniprésent », in *L'Observatoire*, n° 6, pp. 44-48.
- De Rudder V. (1983). « L'exclusion n'est pas le ghetto, les immigrés dans les HLM », in *Projet*, janvier-février, n° 171-172, pp. 80-91.
- De Rudder, V. (1985). « Les conditions de logement des Algériens en France : un problème racial ? », in Costa-Lascoux, J. et Temime, E. (coord.), *Les Algériens en France, genèse et devenir d'une migration*, Paris, Publisud, pp. 320-335.
- Geertz, A. (1998). « Quelle place pour les associations dans cette société en crise », in *Environnement*, n° 44, pp. 9-10.
- Geisser, V. (2000). *Diplômés maghrébins d'ici et d'ailleurs*, Paris, CNRS.
- Guillon, M. et Taboada-Leonett, I. (1986). *Le triangle de Choisy. Un quartier chinois à Paris*, Paris, CEMI/L'Harmattan, pp. 73-79.
- Kadri, A. (1990). *Parcours d'intellectuels maghrébins*, Paris, Karthala.
- Lacroix, T. (2003). *Espace transnational et territoires. Les réseaux marocains de développement*, Thèse de doctorat en géographie. Migrations, Université de Poitiers.
- Leveau, R. (2005) « Les associations ethniques en France », in Bernard, F., Falga, B., Withol de Wenden, C. et Leggewie, C. (sous la direction de), *Au miroir de l'autre. De l'immigration à l'intégration en France et en Allemagne*, Paris, Les éditions du CERF.
- Lacroix, T. « L'engagement citoyen des Marocains de l'étranger », in *Hommes et Migrations*, n° 1256, juillet-août 2005.
- Leveau, R. (1991). « Mouvement associatif et transition ambiguë vers la politique dans l'immigration maghrébine », in *Etudes politiques du Monde Arabe*. Dossier du CEDEJ, Le Caire.

- Ma Mung, E. et Simon, G. (1990). *Commerçants maghrébins et asiatiques en France*, Paris, Masson.
- Manry, V. (2005). « Les mobilités féminines maghrébines dans l'espace Euro-méditerranéen : quand Fatima, Aicha, Meryem... prennent la route », in *Migrations Société*, vol 17, n° 99-100, pp. 210-213.
- Maréchau-Mendoza, M. (2006). « Le dispositif du CAI : explication et bilan », *Hommes et Migrations*, n° 1261, pp. 61-65.
- Martin, N. (1998). « Le programme de développement local migration au Mali, en Mauritanie et au Sénégal », in *Hommes et Migrations*, n° 1214, pp. 86-90.
- Olivier, S. (2006). « Les signataires du CAI, des positions contrastées », *Hommes et Migrations*, n° 1261, pp. 101-114.
- Simon, P. (1998). « Le logement et l'intégration des immigrés », in Segaud, M. et al (sous la direction de), *Logement et habitat, l'état des savoirs*, Paris, La Découverte.
- Oberti, M. (1996). « La relégation urbaine, regards européens », in Paugam, S. (sous la direction de), *L'exclusion, l'Etat des savoirs*, Paris, La Découverte, pp. 237-247.
- Pinson, D., Bekker, R., Boumaza, N. (1999). *Familles maghrébines en France, l'épreuve de la ville*, Paris, PUF.
- Pécoud, A. « Réseaux, ethnicité et institutions dans les économies immigrées », in *Hommes et migrations*, n° 1250, pp. 13-23.
- Peraldi M. (ed.). (2001). *Cabas et containers. Activités marchandes informelles et réseaux migrants transfrontaliers*. Maisonneuve et Larose, Paris.
- Peraldi, M. (ed.). (2002). *La fin des norias ? Réseaux migrants dans les économies marchandes en Méditerranée*, Maisonneuve et Larose, Paris.
- Petit, A. (2002). « L'ultime retour des gens du fleuve Sénégal », in *Hommes et Migrations*, n° 1236, pp. 29ss, pp. 44-52.
- Pettonnet, C. (1982). *Espaces habités : ethnologie des banlieues*, Paris, Galilée.
- Quiminal, C. (1994). *Gens d'ici, gens d'ailleurs*, Christian Bourgois, Paris.
- Quiminal, C. (1994). « Le rôle des immigrés dans les projets de développement et les formes de coopération possibles dans la vallée du fleuve Sénégal », in *Migration et développement : un nouveau partenariat pour la coopération*, Paris, OCDE, pp. 329-336.
- Quiminal, C. (2002). « Retours contraints, retours construits des émigrés maliens », in *Hommes et Migrations*, n° 1236, 2002, p. 29, pp. 35-43.
- Raulin, A. (2000). *L'ethnique est quotidien. Diasporas, marchés et cultures métropolitaines*, Paris, L'Harmattan, Coll. Connaissance des Hommes.
- Rude-Antoine, R. (2002). « Carte de séjour 'retraité' : un premier bilan », in *Hommes et Migrations*, n° 1236, 2002, pp. 29-34.
- Salzbrunn, M. (2002). *Espaces sociaux transnationaux : pratiques politiques et religieuses liées à la migration des musulmans sénégalais en France et en Allemagne, en particulier pendant les campagnes électorales du nouveau Président du Sénégal, Abdoulaye Wade (1994-2001)*. Thèse de doctorat en Anthropologie sociale et Ethnologie, Paris, EHESS.
- Sayad, A. (1998). « Le retour élément constitutif de la condition de l'immigré », *Migrations Société*, vol. 10, n° 57, pp. 9-45.
- Schiff, C. (2001). « Les adolescents primo-arrivants au collège. Les contradictions de l'intégration dans un univers en tension », *VEI enjeux*, n° 125.
- Schiff, C. (2004). « L'institution scolaire et les élèves migrants : peut mieux faire », in *Hommes et Migrations*, n° 1251, pp. 75-85.
- Schnapper, D. (1994). *La communauté des citoyens. Sur l'idée moderne de nation*, Paris, NRF.
- Schnapper, D., Gaspard, F. (1997). « Assimilation, insertion, intégration : les mots pour 'devenir français' ». In *Hommes et Migrations*, n° 1209.
- Schnapper, D. (1991). *La France de l'intégration. Sociologie de la nation en 1990*, Paris, Gallimard.
- Simon, V. (1997). *La migration des étudiants maghrébins en France et ses transformations (1962-1994)*. Thèse de doctorat en histoire, Paris VII.
- Streiff-Fénart, J. et Andezian, S. (1983) « Relations de voisinage et contrôle social : le rôle des femmes dans les communautés maghrébines immigrées dans le Sud de la France », in *Peuples Méditerranées*, voll. 22-23, pp. 249-255.
- Taboada-Leonetti, I. et al. (1990). *Stratégies identitaires*, Paris, PUF.
- Tarrius, A. (1995). *Les fourmis d'Europe. Migrants pauvres et nouvelles villes internationales*, Paris, L'Harmattan.
- Vallet L.-A. et Caille, J.-P. (1996). « Les élèves étrangers ou issus de l'immigration dans l'école et le collège français. Une étude d'ensemble », *Les dossiers d'éducation et formation du ministère de l'Éducation nationale*, n° 67.
- Vianna, P. (2004). « Les échecs du système éducatif français », in *Migrations Société*, vol 16, n° 93-94, pp. 129-139.
- Zehraoui, A. (1994). *L'immigration, de l'homme seul à la famille*, Paris, CIEMI.
- Zehraoui, A. (1997). « Images de l'autre : la population maghrébine au regard de la société française », in *Migrations Société*, vol IX, n° 54, pp. 7-20.

## Note sugli autori

**Furio Bednarz**, responsabile dell'Ufficio della Formazione continua e dell'innovazione della Divisione della formazione professionale - DECS Canton Ticino. Si è occupato di ricerca economica e sociale sui temi del lavoro, della formazione e delle migrazioni. Ha pubblicato studi e ricerche inerenti alle dinamiche del mercato del lavoro, ai bisogni e alle politiche della formazione professionale con particolare riferimento all'emergenza di nuove competenze collegate alla gestione della diversità.

**Milton J. Bennett**, direttore dell'Istituto di Comunicazione Interculturale di Portland (Oregon) e professore di Comunicazione alla Portland State University. Tiene corsi sulla comunicazione interculturale in tutto il mondo. Ha sviluppato il Modello di Sensibilità Interculturale (MDSI).

**Aïssa Kadri**, sociologo, professore emerito all'Università Paris 8-Saint-Denis e all'Università di Algeri. Nato in Algeria ha insegnato all'inizio degli anni '70 ad Algeri e da diversi anni dirige l'Institut Maghreb-Europe. Ha pubblicato numerosi saggi e opere di sociologia dell'educazione, sociologia dell'immigrazione nonché sulla scuola e l'élite intellettuale algerina. Tra le sue pubblicazioni: *Instituteurs et enseignants en Algérie (1945-1978)*. Histoire et mémoires, Karthala, Paris 2014.

**Werner Kropik**, documentarista e appassionato viaggiatore. Nato a Vienna, dove ha conseguito la maturità e ha studiato per sei anni all'Accademia di Belle Arti, si è poi trasferito a Lugano dove ha lavorato in proprio come orefice. Dopo un lungo viaggio in bicicletta da Lugano a Hongkong (1994-1995) ha deciso di cominciare a documentare i suoi viaggi con la videocamera. Durante diversi viaggi nell'Asia Centrale (India, Pakistan, Cina e Tibet) ha prodotto documentari che sono stati trasmessi da alcune trasmissioni televisive.

**Luigina Mortari**, direttrice del dipartimento di Filosofia, Pedagogia e Psicologia dell'Università degli Studi di Verona dove è professoressa di Epistemologia della ricerca pedagogica. Ricercatrice, approfondisce l'implementazione dei processi di indagine di tipo fenomenologico-ermeneutico nei contesti formativi.

**Elena Pulcini**, professoressa di Filosofia sociale presso l'Università di Firenze. Ricercatrice sui temi delle passioni e delle patologie sociali della modernità, si interessa delle trasformazioni dell'età globale e dei possibili fondamenti emotivi di una nuova etica, proponendo una innovativa filosofia della cura.

**Gian Piero Quaglino**, professore di Psicologia della formazione, ha insegnato presso l'Università di Torino (1977–2010) e ha diretto la collana “Individuo Gruppo Organizzazione” presso Raffaello Cortina Editore (1992–2012). Tra le sue pubblicazioni: *Formazione. I metodi* (Cortina, Milano 2014).

**Chiara Saraceno**, sociologa, è stata professoressa ordinaria di Sociologia della famiglia all'Università di Torino e professoressa di ricerca a Berlino. Ex direttrice del Centro interdipartimentale di studi e ricerche delle donne, ha svolto un importante lavoro sulle politiche familiari, sullo stato sociale e sulla povertà. È editorialista di “La Repubblica”. Tra le sue pubblicazioni: *Il welfare*, Il Mulino, Bologna 2013; *Il lavoro non basta*, Feltrinelli, Milano 2015.

## I curatori

**Filippo Bignami**, dottore in scienze politiche e sociali, attualmente ricercatore senior presso SUPSI, Dipartimento economia, sanità e socialità - DEASS. Ricercatore senior a mandato presso l'Istituto Universitario Federale per la Formazione Professionale - IUFFP. È stato consulente scientifico per United Nations, International Labour Organization - ILO e Visiting professor presso Asia-Europe Institute, State University of Malaya, Kuala Lumpur, Malesia.

**Fabio Merlini**, direttore regionale della sede della Svizzera italiana dell'Istituto Universitario Federale per la Formazione Professionale. Dal 2010 presiede la Fondazione Eranos. Dal 1996 al 2000 ha co-diretto presso gli Archivi Husserl dell'Ecole Normale Supérieure di Parigi il Groupe de Recherche sur l'Ontologie de l'Histoire i cui lavori seminariali sono usciti in tre volumi presso l'editore Vrin. Tra il 1998 e il 2011 ha insegnato all'Università di Losanna e all'Università dell'Insubria, Varese.

# **Nuove frontiere della cittadinanza: 7 prove d'autore**

**Idee per l'innovazione  
nella formazione professionale**

Quaderno 1

**Edizione**

Novembre 2017

**Responsabili redazione**

Furio Bednarz

Filippo Bignami

Luca Bonini

Francesca Di Nardo

Monica Garbani-Nerini

Roberto C. Gatti

Fabio Merlini

Simone Rizzi

Meinrado Robbiani

**Quaderni a cura di**

Istituto Universitario Federale per la  
Formazione Professionale - IUFFP

Conferenza della Svizzera italiana per la  
formazione continua degli adulti - CFC

**Responsabile comunicazione**

Luca Dorsa

**Grafica**

Bitdesign, Montagnola

**Stampa**

Arti grafiche Lepori & Storni SA, Viganello

**Con il sostegno di**



Repubblica e Cantone Ticino  
Dipartimento dell'educazione, della cultura e dello sport  
Divisione della formazione professionale

---

**S V E B** ■ Schweizerischer Verband für Weiterbildung  
**F S E A** ■ Fédération suisse pour la formation continue  
Federazione svizzera per la formazione continua  
Swiss Federation for Adult Learning

---



**Idee per  
l'innovazione  
nella  
formazione  
professionale**

Quaderno  
1